

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 11 (1870), p. 202-220

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1870__11__202_0

© Société de statistique de Paris, 1870, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV. VARIÉTÉS.

1^{re} PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Mouvement des échanges entre la France et l'Angleterre.* — Le commerce anglais met en mouvement des masses énormes; il s'est successivement étendu de 152 millions de livres sterling à l'importation, et de 115 millions de liv. st. à l'exportation (chiffres de 1854), à la somme de 295 millions de liv. st. à l'importation, et de 227 millions de liv. st. à l'exportation (chiffres de 1868). Le total a doublé : de 268 millions de liv. st. (six milliards sept cents millions de francs), constaté en 1854,

il est passé, en 1868, à 523 millions de liv. st. (treize milliards cinq cent soixante-quinze millions de francs), avec un excédant de 143 millions de liv. st. (environ trois milliards sept cents millions de francs) sur les importations, et seulement de 112 millions de liv. st. (environ deux milliards huit cents millions de francs) sur les exportations. Celles-ci ont donc beaucoup moins augmenté que les importations; loin de s'en plaindre, l'Angleterre trouve dans ce résultat un légitime motif d'orgueil et de satisfaction, car l'excédant de la valeur des importations ne se borne pas à constater le rehaussement naturel, causé par les charges diverses d'aller et de retour, mais encore il exprime les bénéfices du fret et le profit du commerce.

Présentons à cet égard une série complète des chiffres officiels depuis 1854 jusqu'en 1868. L'excédant de la valeur des importations faites en Angleterre a été, relativement à la valeur des exportations :

Années.	En livres sterling (valeurs en millions).	En francs (valeurs en millions).
1854	30.5	912
1855	29.0	675
1856	33.3	753
1857	41.7	1,042
1858	24.8	620
1859	23.5	588
1860	46.0	1,150
1861	57.8	1,445
1862	59.6	1,490
1863	52.0	1,300
1864	62.3	1,675
1865	52.0	1,300
1866	47.2	1,180
1867	49.2	1,230
1868	68.0	1,700
Somme totale, environ	680.0	c'est-à-dire environ 17,000

Ainsi, les importations de l'Angleterre ont, dans le cours de quinze ans, dépassé les exportations de la somme énorme de dix-sept milliards de francs. Sans doute, cet ensemble ne constitue pas un bénéfice net; mais, quel que soit le chiffre de la défalcation à faire pour tenir compte de l'inévitable réduction de valeurs aux tableaux d'exportation et de l'inévitable accroissement de valeurs aux tableaux d'importation, la marge reste assez large à l'avoir de l'Angleterre : voilà comment ce pays se ruine en donnant chaque jour un démenti pratique aux subtiles erreurs de la doctrine mercantile! Dieu veuille que la France arrive à se ruiner de même!

Si nous ne consultons que les tableaux de notre commerce avec l'Angleterre, nous ne serions point sur cette voie. Ils présentent le phénomène régulier d'un excédant de plus en plus considérable de nos ventes sur nos achats. Loin de nous en réjouir, nous en tirerions une conclusion fâcheuse, si l'Angleterre n'était point le pays au moyen duquel se soldent les différences, en sens contraire, du commerce de la France avec d'autres États. Mais la position des *protectionnistes*, partisans déclarés de la vieille *balance du commerce*, est autre, et ils se mettent en contradiction directe avec le principe qu'ils proclament, en dirigeant leurs batteries contre l'Angleterre, alors que nos relations d'échange avec ce pays réalisent le beau idéal de la doctrine mercantile; nous lui vendons beaucoup plus que nous ne lui achetons. Voici le mouvement de notre commerce spécial avec l'Angleterre, depuis 1827 jusqu'en 1868, valeur en millions de francs :

Années.	Importations d'Angleterre.	Exportations de France.	Total.	Années.	Importations d'Angleterre.	Exportations de France.	Total.
1827	13.7	59.9	73.6	1848	30.9	180.7	211.6
1828	16.0	78.4	94.4	1849	60.3	209.1	269.4
1829	19.8	61.0	80.8	1850	73.3	238.8	312.1
1830	16.1	64.0	80.1	1851	69.1	293.3	362.4
1831	12.2	67.3	79.5	1852	93.7	296.1	389.8
1832	27.7	67.4	95.1	1853	105.8	426.4	532.2
1833	22.4	67.9	90.3	1854	149.0	356.4	505.4
1834	27.1	62.4	89.5	1855	278.2	307.4	585.6
1835	31.6	59.7	91.3	1856	336.5	372.2	708.7
1836	35.3	66.0	101.3	1857	321.6	386.7	708.3
1837	48.0	63.0	111.0	1858	261.6	426.1	687.7
1838	64.0	87.0	151.0	1859	278.2	591.3	869.5
1839	63.2	106.9	170.1	1860	239.7	598.9	838.6
1840	74.0	105.9	179.9	1861	438.1	456.4	894.5
1841	101.9	107.5	209.4	1862	527.7	619.5	1,147.2
1842	112.2	92.4	204.6	1863	592.6	799.6	1,392.2
1843	86.0	87.2	173.2	1864	567.2	891.1	1,458.3
1844	91.0	99.2	190.2	1865	599.7	990.6	1,590.3
1845	84.6	109.9	194.5	1866	637.3	1,140.5	1,777.8
1846	79.3	113.0	192.3	1867	551.8	896.9	1,448.7
1847	72.4	116.8	189.2	1868	573.3	872.2	1,445.5

On le voit, la différence est considérable au profit de nos exportations, et l'écart devient de plus en plus large dans le sens qui doit plaire aux défenseurs de la balance du commerce. Il était de 46 millions au début et de 474 millions en 1868, c'est-à-dire il a plus que *décuplé* en quarante ans. Depuis 1861, voici les chiffres officiels de l'excédant de nos exportations en Angleterre sur les importations anglaises en France.

Années.	Millions de francs.	Années.	Millions de francs.
1861	18	1866	503
1862	92	1867	345
1863	207	1868	299
1864	324	Total	2,179
1865	391		

Nous avons donc, depuis l'application complète du traité de commerce de 1860, vendu à l'Angleterre pour deux milliards cent soixante dix-neuf millions de plus que nous lui avons acheté. Comment les *protectionnistes* seraient-ils admis à se plaindre, aux termes de leur *credo* mercantile? Ce n'est pas tout; quand nous étudierons de plus près la nature de nos envois en Angleterre et celle des *retours*, la démonstration deviendra encore plus éclatante.

Le tableau décennal du commerce de la France de 1857 à 1866, qui vient d'être publié par les soins éclairés de M. Amé, directeur général des douanes, renferme un rapprochement comparatif entre les résultats de quatre périodes décennales; il permet ainsi de porter les investigations sur quarante années consécutives.

Nous emprunterons à cet important document les renseignements relatifs au mouvement de notre commerce avec l'Angleterre; ils confirment les données que nous avons déjà fournies, en les mettant en relief d'une manière instructive.

Le chiffre moyen des exportations des quarante années (1827-1866) présente, à notre commerce général, 388 millions, c'est-à-dire un excédant pour la France de 160 millions sur le chiffre moyen des importations anglaises, qui est de 228 millions; au *commerce spécial*, l'écart se réduit à 112 millions. Ici le chiffre moyen de nos

exportations en Angleterre est de 284 millions, et le chiffre des importations anglaises en France descend à 112 millions.

Décomposons ce résultat par périodes décennales; nous trouvons au commerce général :

Périodes décennales.	Importations d'Angleterre.	Exportations de France.
1827-1836 . . .	38.5	106.5
1837-1846 . . .	123.8	145.1
1847-1856 . . .	173.7	383.7
1857-1866 . . .	576.5	920.0

L'excédant de nos exportations sur nos importations se traduit donc ainsi :

Périodes décennales.	Millions de francs.
1827-1836 . . .	60.0
1837-1846 . . .	21.4
1847-1856 . . .	210.0
1857-1866 . . .	343.5

Au commerce spécial, nous trouvons les résultats suivants :

Périodes décennales.	Importations d'Angleterre.	Exportations de France.
1827-1836 . . .	22.2	65.4
1837-1846 . . .	80.4	97.2
1847-1856 . . .	146.9	279.2
1857-1866 . . .	459.6	694.3

Et le surplus de nos exportations est de :

Périodes décennales.	Millions de francs.
1827-1836 . . .	43.2
1837-1846 . . .	16.8
1847-1856 . . .	132.3
1857-1866 . . .	234.7

La conclusion au point de vue des exigences de la *balance du commerce* est décisive. Nous avons gagné de plus en plus sur nos relations avec l'Angleterre; notre bénéfice a plus que quintuplé de ce côté depuis quarante ans au commerce spécial, comme au commerce général.

Nous avons relevé les résultats progressifs des huit dernières années, depuis l'application du traité de commerce de 1860: les *protectionnistes* devraient donc s'en féliciter au lieu de l'attaquer. Non-seulement il est irréprochable à leur point de vue, mais il est des plus avantageux.

Nous n'entendons point profiter de cet argument de la même manière; nous attachons plus de prix au développement rapide des relations commerciales qu'aux prétendus bénéfices de la balance. Mais il nous est permis de mettre en relief les débouchés considérables qu'offre l'Angleterre à nos produits naturels ou manufacturés; car ces débouchés nous permettent d'effectuer des achats dans d'autres régions où nos expéditions sont moins favorablement accueillies, et d'arriver ainsi à une compensation utile.

Les Anglais sont les meilleurs clients de notre commerce extérieur, et le traité de 1860 a augmenté notre courant d'expansion de ce côté, personne ne saurait le nier.

Ces deux tableaux peuvent se résumer comme il suit :

État numérique des marins de toute catégorie de 1864 à 1868.

Catégories.	Décédés à bord et noyés par accident ou par suite de naufrage.	Disparus à la mer.	Débarqués pour cause de maladie ou de blessure.	Population corres- pondante.	Rapport p. 100 à une population moyenne			
					des décédés à bord, noyés, etc.	des disparus à la mer.	des débarqués pour cause de maladie ou de blessure.	
					Mortalité.		Morbidité.	
1° Capitaines au long cours, maîtres au cabotage, pilotes et aspirants-pilotes. . .	407	169	207	45,273	0.90	0.37	0.45	1.73
2° Matelots, mécani- ciens, chauffeurs, novices, mousses, subrécargues, do- mestiques, cuisin- iers, surnuméraires, etc.	3,097	2,028	2,338	411,152	0.75	0.49	0.57	1.81
Totaux et moyennes.	3,504	2,197	2,545	456,425	0.77	0.48	0.56	1.81

3. *Situation des chemins de fer français au 31 décembre 1869.* — Le ministre des travaux publics vient de publier d'intéressants documents statistiques sur la situation des chemins de fer français au 31 décembre de l'année 1869.

Sans entrer dans une étude détaillée des faits statistiques mis en relief par cette importante publication, nous en présenterons au lecteur les traits principaux, ceux qui sont de nature à donner une idée exacte du degré de puissance de l'admirable outillage dont les voies ferrées répandent aujourd'hui sur tous les points de l'empire les résultats féconds.

On comptait, au 1^{er} janvier 1870, 23,352 kilomètres de chemins de fer concédés définitivement, au nombre desquels 16,954 en pleine exploitation et 6,398 en construction ou à construire. Le réseau comprenait, en outre, 880 kilom. de concessions éventuelles; en totalité, 24,232 kilom. contre 23,900 en 1868, non compris les chemins de fer d'intérêt local et les chemins industriels.

Les chemins de fer d'intérêt local entrepris dans les conditions de la loi du 12 juillet 1865 accusent, en 1869, une forte augmentation sur l'année 1868, la longueur totale concédée étant, au 31 décembre 1869, de 1,523 kilom. contre 983 au 31 décembre 1868. Ce réseau spécial se compose de 44 lignes différentes intéressant 23 départements et comprenant 171 kilom. livrés à l'exploitation, et 1,352 en construction ou à construire.

Quant aux chemins industriels, on en compte 565 formant un ensemble de 287 kilom. contre 176 en 1868.

Parmi les 16,954 kilom. en exploitation au 31 décembre 1869, les sections à double voie figurent pour 7,821 kilom. et les lignes à simple voie pour 9,133 kilom.

Mis en regard de la superficie et de la population de la France (non compris la Corse, où les chemins de fer n'ont point encore pénétré), le réseau concédé au 31 décembre 1869 correspond à 4^k,533 par myriamètre carré et à 6^k,318 par série de

10,000 habitants, la superficie de la France continentale étant de 534,304 kilom. carrés et sa population de 37,808,283 habitants d'après le recensement de 1866.

En laissant de côté le département de la Seine, à cause de sa situation exceptionnelle, on trouve que c'est le département du Nord qui possède la plus grande longueur de voies ferrées par myriamètre carré (12^k,615) et le département de l'Ariège qui en a le moins (1^k,444). Le département de l'Isère représente sensiblement la moyenne générale par myriamètre carré (4^k,560).

Quelques chiffres donneront très-exactement la mesure des services rendus par le réseau actuellement en exploitation.

Sur les 88 départements de la France continentale, 84 chefs-lieux sont desservis par les lignes en activité, les 4 autres le seront prochainement. Parmi les 368 chefs-lieux d'arrondissement de l'empire, 257 sont touchés par le réseau exploité, 64 par les sections en construction ou à construire, et 9 par les chemins concédés éventuellement.

D'un autre côté, 62 ports de mer, sur 80, sont reliés à la capitale : soit 21 ports de la Manche, 25 de l'Océan et 16 de la Méditerranée.

Enfin, 83 places de guerre sur 104, 167 places de casernement sur 181 sont rattachées à la circulation générale au moyen des diverses concessions exploitées ou décrétées au 31 décembre 1869. La France est donc bien armée et bien outillée pour la défense rapide de n'importe quel point du territoire, grâce à la disposition propice de ses 24,000 kilom. de chemins de fer.

Ce vaste réseau ne relie pas seulement les points importants de l'empire à la capitale; il traverse encore les frontières et se soude aux principaux réseaux de l'Europe centrale, de façon à réaliser de magnifiques lignes internationales qui permettent aujourd'hui au voyageur et à la marchandise de parcourir le continent du détroit de Gibraltar aux monts Ourals sans aucune interruption, si ce n'est celle occasionnée par l'augmentation de la largeur des voies espagnoles et russes qui nécessitent un changement de voiture et un transbordement aux Pyrénées et à la frontière prusso-russe.

Dans les circonstances politiques actuelles, il peut être intéressant de connaître comment se répartissent sur nos frontières les lignes internationales françaises.

Situation des lignes internationales françaises.

	Exploitées.	En construction ou à construire.	À l'état de lacune.	Ensemble.
Entre la France et la Belgique	10	9	1	20
— le Luxembourg	1	»	1	2
— la Prusse rhénane.	1	1	»	2
— la Bavière rhénane	1	»	»	1
— le grand-duché de Bade.	1	1	»	2
— la Suisse.	4	3	»	7
— l'Italie.	»	3	»	3
— l'Espagne	1	1	»	2
Totaux	19	18	2	39

Telle est la situation générale du réseau français au 31 décembre 1869.

Elle est de nature à rassurer l'opinion. Par l'intermédiaire du chemin de ceinture, un ordre souverain peut rassembler, en vingt-quatre heures, le matériel immense des différentes compagnies, et le lancer, chargé de troupes, sur le point de nos

frontières où l'honneur national commande à nos armées de faire respecter la dignité du pays.

ÉMILE LEVEIL.

4. Des appels aux capitaux français en 1869. — Parlons d'abord des emprunts d'États.

La première opération de ce genre a été faite en mars. Elle s'est négociée sur notre place au profit du Trésor impérial ottoman. L'importance de cette émission s'est élevée au chiffre, relativement assez modeste, de 49,600,000 fr., représentés par 124,000 bons de 500 fr. — par série de 4 bons — les 4 émis au taux de 1,600 fr. — La souscription de cette affaire a été entièrement couverte, et ses titres sont, encore aujourd'hui, cotés dans les cours de l'émission.

En avril, nous avons dû souscrire 555,500 obligations du gouvernement russe, émises au taux de 317 fr. 50 c., ce qui représentait un capital de 176,371,250 fr. Ces obligations, remboursables à 500 fr., sont cotées, en ce moment, 332 fr.

L'Italie est venue, en novembre, avec l'émission de ses obligations hypothécaires. Cette souscription, qui a été, pour ainsi dire, enlevée, comportait, en titres de 100 fr. émis à 73 fr. 60 c., un chiffre total s'élevant à 130,000,000 fr.

La Turquie a clos, en décembre dernier, la série des opérations appartenant à cette catégorie, en nous demandant, par l'entremise du Comptoir d'escompte, 338,888,855 fr. Cette émission, l'une des mieux accueillies par le public, s'est formulée comme suit : 1,111,111 obligations de 500 fr. chacune, émises à 305 fr. — On cote ces titres, depuis le 20 décembre, dans les cours de 305 fr. 50 c. et 306 fr.

Dans l'ordre d'importance, et à la suite de ces grosses entames faites à l'épargne, il faut inscrire ce que l'on appelle les emprunts municipaux ou faits dans l'intérêt des villes.

En première ligne, on doit porter l'émission faite en mai, par la ville de Paris, et énonçant la souscription de 753,623 obligations de 400 fr., émises à 345 fr., et, par conséquent, impliquant un capital effectif de 260,019,935 fr. Les titres de cette série se cotent actuellement 364 fr.

A la même époque, la Société de dépôts et comptes courants mettait à la disposition du public 43,000 obligations de 500 fr. de ladite ville de Paris (solde de 1855 et 1860). Ces titres, qui sont, en ce moment, cotés dans les cours de 470 fr., étaient livrés au taux de 485 fr., et représentaient un capital de 20,855,000 fr.

Cet emprunt municipal avait été précédé par celui de la *ville de Madrid*, qui, en janvier, et par les soins de la Société du Crédit lyonnais, nous demandait 25,032,500 fr., en échange de 425,000 obligations de 100 fr. que son administration financière émettait au taux de 58 fr. 90 c. — Bien qu'interdite au dernier moment, cette souscription ne s'en est pas moins faite en Banque, et on pourrait affirmer que tous ses titres sont, actuellement, sur le marché de Paris où ils se négocient, sans cours officiel, dans le prix de 45 à 50 fr.

L'exercice s'est clos par la ville de Palerme qui, en décembre, nous a fait souscrire 7,500 obligations de 500 fr., émises à 407 fr. 50 c., et formant un chiffre total de 3,600,000 fr.

Sous la même rubrique, mais au profit de sociétés particulières et en dehors des garanties municipales, nous avons eu à répondre :

En juin, à la demande de la Compagnie fermière des halles, marchés et abattoirs de la ville de Naples, qui a jeté sur notre place 42,000 obligations de 400 fr., émises

à 285 fr., et représentant la somme totale de 11,970,000 fr. Cette valeur, bien accueillie d'abord, s'est classée depuis quelques mois parmi les titres les plus dépréciés.

Le mois suivant, la Compagnie foncière du quartier royal de Bruxelles a pu négocier sur notre Bourse 30,000 obligations de 300 fr., émises à 285 fr. et représentant 8,550,000 fr.

En août, pour la Compagnie des ports et débarcadères maritimes de Cadix, on nous a demandé de souscrire à 71,429 obligations de 400 fr., émises à 280 fr., soit à 19,999,120 fr.

La Société des halles et marchés de la ville de Berlin a ouvert en décembre une souscription qui s'est élevée à 5,600,000 fr.

Deux grandes sociétés de crédit spécial se sont constituées en 1869. L'une, le Crédit rural de France, s'est fondée sur une souscription de 19,000,000 fr., répartie sur 38,000 actions émises à 500 fr., et dont le cours actuel reste invariablement au pair. La seconde, sous le nom de Crédit communal de France, n'a encore fait que la première émission fractionnaire de son capital social. En octobre, elle a ouvert sa souscription par les 50,000 actions de 500 fr. formant sa première série. Soit, comme importance chiffrée, 25,000,000 fr.

Les divers chemins de fer français et étrangers ont également fait d'importants appels aux capitaux français.

En janvier, et par les soins de la Société générale, nous avons eu l'Est hongrois. Cette importante souscription s'est élevée à 48,021,440 fr.

Le mois suivant, le Guillaume-Luxembourg a placé, chez nous, 20,000 obligations de 500 fr., émises à 300 fr. par la Banque des Pays-Bas; soit, en effectif, 6,000,000 fr.

En avril, nous avons donné à la Société des chemins de fer de la Vendée 5,358,000 fr. représentés par 17,860 obligations de 500 fr., émises à 300 fr., et se cotant, en ce moment, 297 fr. 50 c.

La plus remarquable des opérations de cette série a été la négociation des bons hypothécaires du Transcontinental-Memphis-Pacific. Ces bons, au nombre de 30,000, au titre nominal de 100 dollars ou 515 fr., émis à 410 fr., et ne se cotant actuellement que 300 ou 305 fr., ont absorbé la somme de 12,300,000 fr. Nous n'avons pas à rappeler les scandales qu'ont soulevés les réclames et les négociations occultes de cette affaire.

La souscription des obligations du Honduras s'est faite à la même époque. L'importance de cet emprunt, destiné à la construction d'une ligne de transit, était de 46,689,525 fr.

Le chemin de fer de Frévent à Gamaches (18,600 obligations de 500 fr., émises 290 fr.) a ouvert sa souscription en juillet. Elle s'est élevée à 5,382,000 fr.

En août, nous avons eu les chemins de fer de l'Alabama et Chattanooga. — 3,000 obligations de 1,000 dollars ou 5,100 fr., émises à 880 dollars ou 4,448 fr., soit 13,464,000 fr.

La souscription du Nord-Est, opération faite en septembre, sera l'exemple le plus édifiant de l'abus que peut faire une société, concessionnaire ou privilégiée, du droit de constitution arbitraire reconnu par la loi. Le montant du capital enlevé au public par cette affaire, sans précédents, s'élève à 6,240,000 fr.

La Compagnie des Dombes s'est présentée en octobre et nous a fait souscrire 11,800,000 fr.

Le chemin de Frameries à Chimay a placé chez nous, par souscription publique et en banque, 80,000 obligations de 500 fr., émises à 275 fr. et représentant un capital effectif de 22,000,000 fr.

En décembre dernier, nous avons eu à former le capital-obligations du chemin de fer d'Orléans à Rouen, soit 12,760,000 fr., et celui du chemin de fer de Bordeaux à la Sauve, 8,000 obligations de 500 fr., émises à 285 fr., soit 2,280,000 fr.

Le nombre des émissions faites par les sociétés industrielles proprement dites, c'est-à-dire agissant au nom d'intérêts privés, a été considérable. Les principales opérations de ce genre sont : la souscription des 4,000 obligations des charbonnages de Saint-Zacharie : capital effectif, 1,080,000 fr.; l'enlèvement des 40,000 obligations de la Société de Trouville, dont on poursuit aujourd'hui le remboursement, 10,000,000 fr.; les Ardoisières de Caumont, 4,000 obligations hypothécaires, capital versé, 1,120,000 fr.; les 8,000 obligations de la Compagnie générale des chaussures à vis (200 fr. émises à 170 fr.), soit 1,360,000 fr.; la Société des terrains du Tremblay, 3,225,000 fr.; les Comptoirs généraux de la Boucherie, 20,000 actions de 500 fr., soit ensemble 10,000,000 fr.; la Société générale forestière, 10,000,000 fr.; la Société générale de la carrosserie, 2,000,000 fr.; les lagunes et salines de Gallocauta et Fuente Piedra, 12,000 obligations de 400 fr. émises à 300 fr., ensemble 3,600,000 fr.; et, enfin, la souscription de la Société anonyme d'éclairage par le gaz aérifuge, 8,000 actions de 500 fr., soit 4,000,000 fr.

Si nous ajoutons à cette longue, mais utile énumération chiffrée, la souscription faite en août, au compte de la Compagnie du canal de Suez (120,000 obligations de coupons d'actions, émises à 270 fr. et remboursables à 500 fr.), c'est-à-dire 32,400,000 fr., nous trouverons, en totalisant les résultats partiels que nous venons d'énoncer, que, pendant l'exercice 1869, l'exploitation financière a demandé, aux capitalistes français, une somme de *un milliard trois cent cinquante et quelques millions!!!*

Et nous n'avons pas relevé, dans ce compte rétrospectif, les mille et une petites affaires qui ont échappé à l'attention publique. Par conséquent, et en supposant, ce qui est admissible, que bon nombre des souscriptions industrielles annoncées n'aient pas été entièrement couvertes, il n'en faut pas moins évaluer à près d'un milliard et demi le montant des sommes fournies par l'épargne française, en une seule année, aux besoins sociaux et aux aventures financières. (*Moniteur des fonds publics.*)

5. *La télégraphie française.* — Aujourd'hui que la taxe applicable aux correspondances circulant entre deux bureaux quelconques de l'empire est réduite à 1 fr.; conformément à la loi du 4 juillet 1868, et que le télégramme échangé entre deux bureaux d'un même département coûte 50 c., on peut mesurer la distance parcourue par l'administration des télégraphes depuis 19 années.

Le service de la télégraphie privée a été mis à la disposition du public par la loi du 29 novembre 1850 et inauguré le 1^{er} mars 1851. La taxe était alors composée de deux éléments: l'un fixe de 3 fr. par dépêche, l'autre proportionnel à la distance parcourue et ayant pour base 12 c. par myriamètre.

Sous l'influence de ce tarif la dépêche de 20 mots entre Paris et Marseille coûtait

tait 8 fr. 70 c., entre Paris et Bordeaux 7 fr. 10 c., entre Paris et Saint-Petersbourg 22 fr. 50 c. Aussi l'usage du télégraphe s'est-il étendu assez lentement, comme le prouvent les chiffres suivants qui représentent le nombre des dépêches transmises : en 1851, depuis le 1^{er} mars, 9,014 télégrammes, et en 1860, 711,652.

La loi du 3 juillet 1861 a appliqué au tarif télégraphique le principe d'une taxe uniforme de 2 fr. pour toutes les dépêches transmises de bureau à bureau. Si on songe à l'insuffisance du personnel à l'époque où cette loi fut votée, on se rendra compte des difficultés qui entourèrent sa réalisation. Expériences, essais, choix des appareils et du matériel, approvisionnements, installation des postes, instruction des agents, tout fut conduit de front. L'administration des télégraphes est sortie victorieuse de cette redoutable épreuve, et les efforts qu'elle avait dû faire pour répondre à un vœu exprimé par le Corps législatif et accueilli avec reconnaissance par le pays tout entier, permettaient déjà d'espérer qu'elle ne s'arrêterait pas à mi-chemin.

Quant au point de vue exclusivement télégraphique, les nombres suivants donneront une idée de l'essor énergique imprimé à la télégraphie. Dans le cours de 1860 (ancien tarif) 711,652 dépêches, 4,144,082 fr. de recettes; 1862 (nouveau tarif) a présenté sur 1861 une augmentation de 76 p. 100 dans le nombre des dépêches échangées à l'intérieur de l'empire, et de 5 p. 100 dans les recettes correspondantes.

Années.	Dépêches.	Recettes. Fr.
1864	1,971,279	6,119,543
1867	3,213,995	8,659,845
1868	3,503,182	9,383,052

Le décret du 13 août 1864, en réduisant de 1 fr. à 50 c. la taxe des dépêches de Paris pour Paris, a provoqué un tel accroissement dans le nombre des télégrammes que le service de la capitale forme à lui seul une branche importante de l'administration. On peut en juger par les tableaux comparatifs des dépêches transmises pendant le mois de mai 1864 et mai 1865 et les années 1865 et 1868.

Mois de mai 1864 (tarif ancien) . . .	699
— 1865 (tarif réduit) . . .	20,334
Différence en plus	<u>19,635</u>
En 1865	210,922
En 1868	381,936
Différence en plus	<u>171,014</u>

Comme on le voit, le succès de la réforme radicale opérée dans les tarifs par la loi du 3 juillet 1861 a été complet. D'ici à peu on pourra constater, relativement à l'application de la loi du 4 juillet 1868, une victoire non moins éclatante. (*Doc. off.*)

6. *Renseignements divers sur certaines branches de l'instruction publique en France en 1868-1869. — Cours d'adultes.* — Pendant l'hiver de 1868-1869, il a été ouvert, dans 26,224 communes, 28,172 cours d'adultes pour les hommes, et, dans 4,990 communes, 5,466 cours d'adultes pour les femmes; 33,638 cours ont donc été en activité du 1^{er} octobre 1868 au 1^{er} avril 1869.

Sur ce nombre de cours, 33,320 ont été dirigés par des instituteurs ou des institutrices publics, et 318 par des chefs d'établissements libres; 30,076 ont été

tenus par des laïques, et 3,562 par des congréganistes; enfin 31,010 ont été entièrement gratuits, et dans 2,628 les élèves ont payé une rétribution.

Il résulte de ces relevés qu'il a été ouvert 270 cours d'adultes pour hommes de plus que l'année dernière, et que, pour les femmes, le nombre a augmenté de 1,037.

Quant aux élèves, ils ont été au nombre de 793,136, savoir: 678,753 hommes et 114,383 femmes. Le nombre des auditeurs payants a diminué de 11,090 pour les hommes, et de 11,324 pour les femmes.

On compte 5,339 adultes hommes en moins comparativement à l'année dernière; mais, par compensation, le nombre des femmes s'est augmenté de 10,102. C'est, au total, un gain de 4,763 personnes.

Sur les 793,136 élèves des cours d'adultes, 31,291 ont suivi des cours de dessin; 79,443, des cours de géométrie et d'arpentage; 78,590, des cours d'histoire et de géographie; 12,917, des cours de sciences physiques; 50,239, des cours de tenue de livres et d'arithmétique appliquée au commerce et à l'industrie.

Voilà donc un total de 252,480 personnes qui, sachant déjà lire, écrire et compter, sont venues chercher des connaissances plus élevées que celles qui étaient comprises dans la partie obligatoire de l'ancien programme des écoles primaires.

L'ensemble des élèves se répartit de la manière suivante :

Illettrés	91,487
Ne sachant que lire.	78,816
Sachant lire et écrire.	148,631
Sachant lire, écrire et compter	163,506
Connaissant l'orthographe	244,227
Pouvant ajouter à ces notions une ou plusieurs matières facultatives	66,469
Total	793,136

Les 252,480 élèves qui ont été mentionnés plus haut se sont recrutés dans ces trois dernières catégories.

Il n'est pas sans intérêt de faire connaître à quel degré d'instruction sont parvenus les 91,487 élèves entrés complètement illettrés dans les cours :

24,330 en sortant savaient lire; 25,805 savaient lire et écrire; 19,285 savaient lire, écrire et compter; 4,642 possédaient quelques notions d'orthographe; 17,435 n'avaient pas profité de l'enseignement d'une manière appréciable.

Total : 91,467.

En résumé, si l'on compare les résultats de 1869 à ceux de l'année dernière, on trouve que le nombre des personnes complètement illettrées, reçues dans les cours d'adultes, n'était, cette dernière année, que de 11.53 p. 100, tandis qu'en 1867-1868 il s'élevait à 12.33 p. 100.

Le nombre des personnes qui ont perfectionné leurs connaissances, ou complété une instruction relativement assez avancée, a été de 36.88 p. 100 du nombre total des élèves adultes, tandis que ce nombre était de 38.78 p. 100 l'avant-dernier hiver.

Ainsi, l'institution des cours d'adultes, loin de fléchir, continue à se développer en se perfectionnant.

Cet heureux résultat n'est pas seulement dû au zèle et au dévouement des instituteurs; des membres de la magistrature, de l'administration et du clergé; et de simples particuliers ont tenu à honneur d'y coopérer, soit en encourageant par

leurs dons et par leur présence la fréquentation des cours, soit en les dirigeant eux-mêmes. On compte 40,183 personnes qui ont pris part à ce grand mouvement ou l'ont secondé.

Les ressources locales affectées à l'entretien des cours d'adultes pendant l'hiver de 1868-1869 se sont élevées à la somme de 1,847,953 fr. 65 c., se répartissant de la manière suivante :

Produit de la rétribution payée par les élèves	121,934 ²⁰
Subventions votées par 10,830 conseils municipaux	1,246,139 06
Subventions votées par les conseils généraux	95,952 60
Libéralités particulières	100,714 55
Sommes données par 12,869 instituteurs pour couvrir les frais de chauffage, d'éclairage et autres.	283,213 24
Total égal	<u>1,847,953 65</u>

Dans ce total ne sont pas comprises les subventions allouées par l'État pour compléter les indemnités acquises aux instituteurs en vertu de la loi du 10 avril 1867.

Ces subventions ont servi à compléter, au taux de 100 fr. seulement, l'indemnité personnelle que reçoivent les directeurs de cours, et au taux de 20 fr. l'indemnité pour frais de chauffage et d'éclairage, quel qu'ait été, d'ailleurs, le montant de la dépense. Le crédit spécial porté au budget ne permet pas, malheureusement, de dépasser ces limites.

Enseignement secondaire. — La rentrée des élèves des lycées et collèges n'est complètement effectuée qu'à la fin de novembre. Cependant les résultats connus au 15 octobre témoignent, comme les années précédentes, d'un progrès nouveau dans le recrutement des établissements de l'État. 38,055 élèves, dont 20,502 internes et 17,553 externes, fréquentent les classes des lycées impériaux. L'enseignement classique est représenté dans ce total par 30,779 élèves, et l'enseignement spécial par 7,276.

La situation des collèges communaux n'est pas moins satisfaisante; 34,844 élèves sont répartis entre les 255 collèges existants, savoir : 15,466 pour l'enseignement classique, 11,429 pour l'enseignement spécial, et 7,949 pour la classe primaire.

La population scolaire des lycées, réunie à celle des collèges communaux, présente un total de 72,899 élèves, c'est-à-dire 1,305 élèves de plus qu'en 1868. Dans le chiffre total, l'enseignement classique figure pour 46,245 élèves, et l'enseignement spécial pour 18,705 élèves.

Ces résultats numériques attestent le succès de l'enseignement spécial dans les centres où il répondait aux besoins vrais des populations. L'administration n'a rien négligé pour encourager et diriger les efforts des municipalités par des inspections fréquentes, par l'envoi de maîtres habiles, et par le don d'instruments scientifiques. Elle a conseillé ou prescrit la création d'une année préparatoire au sortir de la classe primaire, et autorisé dans un certain nombre d'établissements la création d'une quatrième et même d'une cinquième année.

Bibliothèques scolaires. — Le développement des bibliothèques scolaires suit sans interruption une marche ascendante, qui prouve combien ces bibliothèques répondent aux besoins intellectuels et moraux de nos populations urbaines et agricoles. Depuis le 1^{er} janvier 1867 jusqu'au 1^{er} janvier 1868, le nombre des bibliothèques scolaires s'est augmenté de 1,296; celui des volumes de lecture, de 266,875; celui des prêts, de 206,161.

Aujourd'hui, on compte 12,713 de ces bibliothèques, dont plus de la moitié

ont été fondées directement par le ministère de l'instruction publique, qui, en quelques années, a distribué à lui seul plus de 678,000 volumes.

Mais, en même temps que le ministère contribue à la création de ces bibliothèques, l'initiative individuelle, les efforts des conseils municipaux, ont donné une impulsion remarquable à leur développement. Pendant l'année 1868, 1,571 communes ont acheté directement pour 96,480 fr. de livres de lecture. Durant les dix premiers mois de l'année 1869, 1,402 communes ont fait pour 80,894 fr. de commandes, en profitant des bénéfices stipulés en leur faveur par l'adjudication du 5 février 1868.

Les 12,713 bibliothèques scolaires que compte la France possèdent actuellement 988,728 volumes. Depuis l'origine de cette institution, ces bibliothèques ont prêté aux lecteurs 2,121,888 ouvrages.

Les renseignements relatifs à l'année 1869 ne sont pas encore parvenus à l'administration centrale, mais on peut déjà constater que le vote du crédit de 100,000 fr., porté pour la première fois au budget de cette année, produit d'heureux résultats; car, dans les dix premiers mois de l'exercice courant, le ministère de l'instruction publique a accordé des livres à 1,500 bibliothèques nouvelles.

7. *Navigation intérieure.* — Le réseau de navigation intérieure comprend : les parties de rivières flottables en trains; les rivières navigables; enfin les canaux artificiels, soit que ces canaux aient pour objet de remplacer des parties défectueuses du cours des rivières (canaux latéraux), soit qu'ils unissent entre eux des bassins secondaires ou les grands bassins du Rhin, de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône (canaux à point de partage).

D'après le tableau dressé par l'administration des contributions indirectes, on compte 1,598 kilomètres de rivières flottables en trains, 7,044 kilomètres de rivières navigables et 3,369 kilomètres de canaux. Mais il convient d'ajouter à ces deux derniers chiffres :

D'une part, les parties maritimes des rivières, d'une longueur de 256 kilomètres;

D'autre part, les canaux non encore imposés, tels que les canaux de la Marne au Rhin, de l'Aisne à la Marne, de l'Ill au Rhin, etc., dont la longueur totale est de 452 kilomètres; les canaux maritimes de 58 kilomètres de développement; les canaux en cours d'exécution sur 126 kilomètres, et enfin les canaux concédés, dont la longueur totale est de 1,025 kilomètres.

L'ensemble des voies de navigation se compose donc ainsi qu'il suit :

Rivières navigables, 7,300 kilomètres; canaux appartenant à l'État, 4,005 kilomètres; canaux concédés, 1,025 kilomètres.

Sur cette longueur, plus de 11,000 kilomètres forment un réseau dont toutes les parties coordonnées ensemble peuvent être parcourues sans solution de continuité. (*Doc. off.*)

8. *Opérations de la Caisse des retraites pour la vieillesse en 1868.* — Il résulte du rapport de la commission supérieure de la Caisse des retraites sur ses opérations pendant l'année 1868 qu'elle a reçu 309,779 versements, montant à 10,074,270 fr., ce qui constitue sur les versements de 1867 une augmentation d'environ 4 p. 100 en nombre et de 14 $\frac{1}{2}$ p. 100 en sommes. La différence entre ces deux proportions se traduit par l'élévation du chiffre moyen des versements, qui, de 28 fr. 20 c. en 1866, de 29 fr. 50 c. en 1867, est monté, en 1868, à 32 fr. 52 c. Il y a lieu de se féliciter d'un mouvement progressif si marqué dans les opérations de cette grande institution de prévoyance.

Un intérêt spécial s'attache aux versements effectués par les sociétés de secours mutuels pour constituer des pensions à leurs vieillards, et dont l'importance s'accroît chaque année. En 1868, 548 versements de l'espèce, montant ensemble à 829,121 fr. 16 c., ont donné lieu à l'inscription d'un nombre égal de pensions nouvelles. C'est une augmentation, sur 1867, de 111 pensions et de 250,614 fr. 16 c. Non-seulement les fonds de retraites, incessamment accrus par les versements des sociétés propriétaires et par les subventions de l'État, peuvent constituer un nombre croissant de pensions, mais encore ils en élèvent constamment le chiffre. On voit, en effet, que le taux moyen des pensions nouvelles, qui était, en 1866, de 52 fr., et, en 1867, de 60 fr., s'est élevé, en 1868, à 68 fr.

Le capital des fonds de retraites des sociétés dépasse maintenant 15 millions, en y comprenant la nue propriété des sommes versées à la caisse des retraites, qui doivent faire retour aux sociétés respectives à l'extinction de près de 1,900 pensions, en cours au 31 décembre dernier.

Les comptes ouverts à de nouveaux déposants ont été au nombre de 16,074, soit 1,010 de plus qu'en 1867. Il est à remarquer que cette augmentation, qui est de 6.70 p. 100 sur l'ensemble, se répartit inégalement entre les deux sexes : 5.94 p. 100 pour les hommes et 8.16 p. 100 pour les femmes.

La caisse a fait inscrire au grand-livre, dans le courant de l'année, 558,695 fr. de rentes viagères aux noms de 3,918 parties. C'est une augmentation, sur 1867, de 50,441 fr. de rentes et de 361 parties. Ces nouvelles inscriptions ont été calculées valoir, en capital, d'après les tarifs de la caisse, la somme de 5,271,203 fr. 89 c., ce qui fait ressortir un taux commun d'intérêt de 10.59 p. 100 correspondant à l'âge moyen d'environ 61 ans pour les rentiers inscrits.

Comme compensation de cette valeur des nouvelles inscriptions à la charge du Trésor public, une valeur égale, représentée, au prix d'achat, par 228,341 fr. de rentes 3 p. 100, a été transférée à la caisse d'amortissement, qui, en annulant ces rentes, a définitivement exonéré la dette consolidée d'un capital nominal de 7,611,366 fr. 67 c.

9. *Le budget des cultes en France.* — « Voici le budget du curé d'une commune pauvre de 300 à 500 âmes. J'ai puisé mes renseignements à de bonnes sources, et je crois pouvoir en garantir l'exactitude.

<i>Recettes.</i>	
Traitement	900'
Casuel.	100
Messes.	250
Total.	<u>1,250</u>

<i>Dépenses.</i>	
Salaires d'une servante	220'
Nourriture de deux personnes	600
Boisson et chauffage	200
Vêtements.	200
Impôts, assurances, réparations locatives.	100
Total.	<u>1,320</u>

« Et j'ai omis tant de choses : les livres, les petits déplacements, l'hospitalité que l'on trouve toujours généreuse chez les curés des plus pauvres villages, et l'aumône ! Qui ne sait que les malheureux vont toujours au presbytère frapper à la porte dans le besoin, sûrs qu'ils ne seront point renvoyés ?

« Notre clergé tire surtout son origine des classes pauvres, des paysans à peine aisés; ce que la famille peut faire pour le prêtre est bien peu de chose, et cependant vous voyez qu'il est absolument indispensable qu'elle vienne parfaire le traitement ou qu'elle laisse dans la misère celui que ses augustes fonctions devraient mettre à l'abri du souci des besoins matériels de la vie.

« Le clergé français est pauvre, je l'en félicite; c'est dans la pauvreté qu'il a puisé toutes ces vertus qui en font le premier clergé du monde; je veux bien qu'il reste pauvre, je le désire même, mais il me répugne de voir cette pauvreté dégénérer en misère, et c'est là contre quoi je m'élève.

« Permettez-moi maintenant aussi, avec quelques chiffres, de vous montrer l'inégalité qui existe entre les sommes mises au budget pour le culte catholique et celles que vous votez pour les autres cultes.

« Le budget général des cultes pour 1870 s'élève à 54,714,581 fr., défalcation faite de 284,000 fr. pour frais généraux de l'administration centrale.

« Il y a en France, d'après le recensement officiel de 1866 :

37,107,212 catholiques,
 945,862 protestants de différentes confessions,
 89,047 israélites,
 24,166 appartenant à d'autres religions ou n'en ayant aucune.

« Par une simple division je suis arrivé, en me servant de ces chiffres, à trouver que :

Un catholique coûtait à l'Etat . . 1 fr. 42 c..
 Un protestant 1 92
 Un israélite 2 76

« Vous voyez déjà l'inégalité qui se produit; mais elle est générale et je veux vous la faire toucher du doigt en ce qui concerne les traitements des ministres des divers cultes.

« Les catholiques ont 46,063 titres rétribués par l'État, pour les cardinaux, archevêques, évêques, curés, vicaires, etc.; ils reçoivent pour ces titres 42,539,250 fr., soit 923 fr. par titre.

« Les protestants ont 877 titres qui reçoivent 1,522,850 fr., soit 1,739 fr. par titre.

« Les israélites ont 133 titres qui reçoivent 161,700 fr., soit 1,291 fr. par titre.

« Ainsi les protestants touchent par titre 816 fr. et les israélites 368 fr. de plus que les catholiques. » — (Extrait d'un discours de M. le comte de Leusse au Corps législatif, séance du 12 juillet 1870 — discussion du budget de 1871.)

10. *Prix des laines en France de 1860 à 1868.* — Voici un tableau intéressant relatif aux prix des laines dans la Haute-Marne de 1860 à 1868. — On y voit que les prix sont toujours allés en s'affaiblissant :

<i>Qualités communes.</i>		<i>Qualités intermédiaires.</i>	
Années.	Prix du kilogr.	Années.	Prix du kilogr.
1860	4 ^r » ^c à 4 ^r 20 ^c	1860	5 ^r » ^c à 5 ^r 20 ^c
1861	4 » à 4 10	1861	5 » à 5 15
1862	3 85 à 4 »	1862	4 50 à 4 75
1863	3 90 à 4 »	1863	4 75 à 5 »
1864	4 25 à 4 40	1864	5 » à 5 25
1865	4 » à 4 30	1865	4 60 à 4 80
1866	4 » à 4 10	1866	4 50 à 5 70
1867	3 70 à 3 80	1867	4 25 à 4 50
1868	3 50 à 3 70	1868	4 » à 4 40

Ces prix s'appliquent aux laines lavées à dos d'un bon conditionnement.

11. *Statistique des journaux de Paris.* — D'après le catalogue que publient chaque année MM. Schultz et Thuillié, le nombre des journaux paraissant à Paris a été de 922 pour l'année 1869, se répartissant ainsi qu'il suit par nature de matières :

Religion catholique, 62. — Religion protestante, 25. — Religion israélite, 3. — Instruction, 28. — Jurisprudence, 48. — Administration, 25. — Politique, 35. — Économie politique, 45; commerciale, etc., 47. — Sciences médicales, 58. — Sciences naturelles, physiques, mathématiques, 40. — Agriculture, art vétérinaire, 32. — Horticulture, arboriculture, 10. — Art militaire, 20. — Marine, colonies, 12. — Histoire, géographie, blason, etc., 24. — Peinture, sculpture, musique, théâtres, arts, etc., 65. — Architecture, 9. — Archéologie, numismatique, art industriel, 19. — Chemins de fer, ponts et chaussées, mines, 29. — Finances, Bourse, 28. — Technologie, science vulgarisée, 65. — Journaux littéraires, 86. — Journaux de dames, demoiselles, familles, 35. — Modes, travaux de dames, 65. — Haras, courses, sport, etc., 25. — Franc-maçonnerie, 5. — Spiritisme, 5. — Bibliographie, 16. — Total, 922.

12. *Consommations de Paris en 1868.* — Paris a absorbé, en 1868, 4,253,017 hectolitres de vins, alcools, liqueurs, vinaigre, bière, etc. — 172,761 hectolitres d'huiles; volaille et gibier pour 27,785,769 fr.; beurre pour 31,836,265 fr.; œufs pour 17,045,013 fr.; marée pour 15,268,925 fr.; huitres pour 1,869,166 fr.; poissons d'eau douce pour 2,139,956 fr.; truffes pour 150,022 fr.; viandes de toutes espèces, 392,037,564 kilogr.

2^e PARTIE. — DOCUMENTS ALLEMANDS.

La Prusse après la guerre de 1866. — Il n'est pas inutile de rappeler, en ce moment, les diverses annexions de la Prusse à la suite de la guerre de 1866. Le document ci-après est officiel.

La Prusse nouvelle comprend les États suivants :

1^o LA PRUSSE AU 1^{er} JANVIER 1866.

	Milles carrés ¹ .	Kilom. carrés.	Population recensée le 3 décembre 1864.
Province de Prusse	1,179.027	64,719	3,014,595
— de Posen	525.444	28,843	1,523,729
— de Brandebourg	724.398	39,764	2,616,583
— de Poméranie	574.832	31,554	1,437,375
— de Silésie	731.197	40,137	3,510,706
— de Saxe	458.191	25,150	2,043,975
— de Westphalie	366.628	20,125	1,666,581
— du Rhin	486.633	26,714	3,346,195
	5,046.350	277,006	19,159,739
Territoire de Hohenzollern	21.150	1,161	64,958
Pays de Jahde	0.250	13	1,573
Lauenbourg	19.000	1,043	49,704
Garnisons dans les forteresses fédérales	»	»	28,869
	5,086.750	279,223	19,304,843

1. Le mille carré allemand = 54.8923 kilom. carrés.

2° ANNEXIONS.

a) *Royaume de Hanovre.*

	Milles carrés.	Kilom. carrés.	Population.
Province de Hanovre	106.681	5,857	381,280
— de Hildesheim	82.306	4,521	272,014
— de Lunebourg	211.082	11,509	376,560
— de Stade	119.159	6,543	300,995
— d'Osnabruck	113.729	6,245	266,025
— d'Aurich	54.476	2,993	193,607
District minier de Clausthal	11.289	607	133,121
	<u>698.722</u>	<u>38,355</u>	<u>1,923,492</u>

b) *Hesse électorale.*

Province de Hesse (Basse-) avec Schaumbourg.	80.672	4,428	362,362
— de Hesse (Haute-)	35.385	1,942	119,598
— de Fulda avec Schmalkalden	33.385	1,833	137,636
— de Hanau	24.663	1,354	125,467
	<u>174.105</u>	<u>9,557</u>	<u>745,063</u>
Dont on a distrait, pour les réunir au grand-duché de Hesse :			
Le district de Katzenberg	0.356	19	1,781
— de Nauheim	0.383	21	3,838
Le cercle de Lumda	0.247	14	1,245
Le district de Wald entre Altenstadt et Bœrstadt	0.030	2	»
— de Massenheim	0.048	3	273
La partie de Mittel-Gründau	0.077	4	»
— de Rumpenheim	0.115	6	643
	<u>1.256</u>	<u>69</u>	<u>7,780</u>
Il reste	<u>172.849</u>	<u>9,488</u>	<u>737,283</u>

c) *Duché de Nassau.*

Duché de Nassau	85,500	4,693	468,311
Dont on a distrait, pour les réunir au grand-duché de Hesse :			
Circonscription de Reichelsheim	0.222	12	1,485
— de Harheim	0.087	5	812
	<u>0.309</u>	<u>17</u>	<u>2,297</u>
Il reste	<u>85.191</u>	<u>4,676</u>	<u>466,014</u>

d) *Ville libre de Francfort.*

Ville libre de Francfort	1.830	100	91,074
Dont on a distrait, pour les réunir au grand-duché de Hesse :			
La commune de Dortelweil et de Nieder-Erlenbach	0.242	13	1,237
Il reste	<u>1.588</u>	<u>87</u>	<u>89,837</u>

e) *Grand-duché de Schleswig-Holstein.*

Schleswig	165.400	9,079	406,486
Holstein	155.000	8,508	554,510
	<u>320.400</u>	<u>17,587</u>	<u>960,996</u>

f) Enclaves cédées par la Bavière.

	Milles carrés.	Kilom. carrés.	Population.
Enclave de Caulsdorf	0.100	6	506
— de Gersfeld	6.520	358	23,361
Circonscription d'Orb (sauf Aura)	3.430	188	9,109
	<hr/> 10.050	<hr/> 552	<hr/> 32,976

g) Territoires cédés par le grand-duché de Hesse.

Landgraviat de Hesse-Hombourg :			
Arrondissement de Hombourg	1.520	83	13,622
— de Meisenheim	3.480	191	13,752
Cercle de Vöhl	2.481	136	5,810
— de Biedenkopf	11.012	605	33,325
Du cercle de Giessen on a distrait :			
La commune de Krumbach	0.094	5	290
— de Fellingshausen et $\frac{1}{2}$ de Bieber	0.108	6	725
— de Frankenbach	0.180	10	425
— de Hermannstein	0.176	10	723
— de Königsberg avec le château de Haina	0.245	13	535
— de Nauheim	0.143	8	794
— de Rodheim avec $\frac{1}{2}$ de Bieber	0.149	8	989
— de Waldheim	0.181	10	875
Du cercle de Wilbel on a distrait :			
La commune de Nieder-Ursel	0.059	3	475
— de Rödelheim	0.091	5	2,762
	<hr/> 19.919	<hr/> 1,093	<hr/> 75,102

3^e PARTIE. — DOCUMENTS ITALIENS.

Les voies de communication en Italie au 31 décembre 1869. — Les routes carrossables, au 1^{er} janvier 1869, étaient d'une longueur de 124,143 kilom. Quant aux voies ferrées, elles mesuraient, au 1^{er} octobre 1869, y compris celles du gouvernement pontifical, une longueur de 5,823 kilom., à l'exception de 96 kilom. de parcours commun à divers tronçons.

Les capitaux employés à la construction de ces lignes, non compris les subventions accordées par le gouvernement, s'élevaient, à la fin de 1867, à 1,218,314,984 francs.

Les voies ferrées livrées à la circulation avaient atteint une longueur de 5,143 kilomètres; le coût de chaque kilomètre de voie ferrée revenait donc à 236,888 fr.

Le produit brut des chemins de fer du royaume a été, en 1868, de 82,059,714 fr.; soit une augmentation de 5,162,931 fr. sur celui de l'année 1867, qui n'avait été que de 76,956,783 fr. Cette augmentation provient du développement des lignes exploitées, et en partie aussi des meilleures conditions économiques de la péninsule.

Le montant des dépenses, pendant l'année 1868, n'est pas connu; celui de 1867 avait été de 47,748,038 fr. Pendant les onze dernières années, le gouvernement italien a payé aux diverses compagnies de chemin de fer, à titre de subvention, une somme de 272,708,556 fr. (*Doc. off.*)